**Une image contenant clipart

Description générée automatiquementTrame non exhaustive pour développer l’argumentaire préparatoire :**

* Au vote en CA
* Un projet de déclaration en CA
* Une pétition avec les parents
* Une motion en conseil municipal
* Une lettre aux élu.es
* Un communiqué de presse

En tant qu’enseignants nous affirmons que chaque élève peut apprendre, que l’école est un lieu qui permet de développer la liberté, l’égalité et la fraternité si l’école s’en donne les moyens.

Mais les politiques libérales à l’œuvre affaiblissent le service public d’éducation au détriment des élèves, des usagers et des personnels. La préparation de rentrée 2020 en est une nouvelle illustration à la suite des réformes régressives qui ont affaibli le système scolaire et éloigné la démocratisation des savoirs : réforme du collège, réforme du lycée et du bac, de la voie professionnelle, loi de transformation de la fonction publique, Parcoursup et loi ORE, de la formation des enseignants...

Alors que le chapitre premier du code de l’Education affirme « **l’éducation est la première priorité nationale** », la préparation de rentrée 2020 démontre bien le discours du « *en même temps* ». Dans un même temps des principes importants sont affichés et brandis dans un discours de « confiance »; de l’autre des choix politiques brutaux et rétrogrades sont opérés : baisse de l’emploi public, hausse continuelle du nombre d’élèves par classe, management aveugle sans prendre en compte l’avis des personnels, casse des instances de dialogue social, casse des différents observatoires permettant de faire évoluer les politiques publiques (comme celui de la pauvreté ou celui de **l’observatoire national de la sécurité et de l’accessibilité des établissements scolaires** : <http://www.snepfsu.net/securite/docs/20191129_La_FSU_denonce_la_suppression_de_l'Observatoire_national_de_la_secu-rite_et_de_l'accessibilite_des_etablissements_d'enseignement.pdf> ). L’affaiblissement du service public d’éducation s’accélère, ce n’est pas acceptable pour notre pays.

Le ministère a édité son bilan de rentrée 2019. La « première priorité nationale à l’éducation » peut se résumer en quelques chiffres : dans le second degré, il y a eu **20 000 élèves de plus et 531 classes de moins !** Certains technocrates doivent se féliciter de ces « économies d’échelles » comme ils les appellent. Pour nous, enseignants, nous voyons que ces économies se font sur le dos des élèves pour qui on dégrade les conditions d’apprentissage continuellement. Et notamment pour les élèves les plus en difficulté, qui n’ont que l’école pour apprendre, car ce sont les premiers impactés par la hausse du nombre d’élèves par classe. (http://www.snepfsu.net/vieetab/docs/dhg2019/20190122\_Tailles\_classes\_reussite\_scolaire\_et\_evolution\_des\_effectifs.pdf ).

Alors que les pays de l’OCDE baissent en moyenne leurs effectifs dans les classes, la France se fait remarquer en prenant le chemin inverse. Ce n’est sans doute pas une démonstration de la priorité à l’éducation.

Le nombre d’élèves par classe continue sa progression pour l’année 2019/2020 et il en sera de même pour la rentrée 2020 http://www.snepfsu.net/vieetab/docs/dhg2019/20190122\_Tailles\_classes\_reussite\_scolaire\_et\_evolution\_des\_effectifs.pdf . Pour le second degré, le ministère prévoit **22 500 élèves de plus à la rentrée et 820 emplois d’enseignants de moins** (Comité Technique Ministériel du 18 Décembre 2019) ! Pour « masquer » cette baisse, le ministère « injecte » l’équivalent de **315 emplois en heures supplémentaires** et annonce ainsi une moindre saignée. Mais ne soyons pas dupes : l’imposition de ces heures supplémentaires va entrainer des suppressions de postes d’enseignants, affaiblir la présence adulte dans les établissements scolaires, les dynamiques d’équipes mais aussi le suivi des élèves et le lien avec les familles. Cela prive d’accès à l’emploi stable et à la formation les jeunes générations, qui pourtant sont souvent appelées pour exercer en tant que contractuels non-titulaires à l’Education Nationale, car de plus en plus de remplacements ne sont pas assurés et les besoins perdurent. Le développement de la précarité par la contractualisation est un objectif clairement affiché dans la loi de Transformation de la Fonction Publique, ce n’est pas acceptable.

Par ailleurs, des alertes sont aussi présentes **quand le nombre de professeurs stagiaires qui démissionnent augmente de 209% depuis 2012** (source : bilan social du ministère de l’EN 2017/2018), mais aussi quand le nombre des inscrits **aux concours de l’éducation chute de plus de 15% depuis 2016**! Le malaise dans la profession grandit car le management aveugle à l’œuvre et une politique du chiffre insupportable entraînent une perte de sens pour nos métiers. A ce titre le suicide de Christine Renon vient d’être reconnu accident de service, c’est-à-dire que ce sont bien les conditions d’exercice qui ont poussé à cet acte. Le management qui sévit actuellement doit être aboli et les personnels doivent être écoutés dans les choix concernant le système éducatif.

Dans notre pays, les moyens existent pour investir dans l’éducation. La dépense intérieure d’éducation a baissé d’un point de PIB depuis 1995 (de 7.7% à 6.7%), **ce qui représente la bagatelle de 23,5 milliards d’euros, soit près du tiers du budget de l’enseignement scolaire pour 2019 : 73.2 milliards d’euros, pensions comprises !** L’argent existe pour investir dans l’éducation et les services publics, mais actuellement d’autres choix sont faits : CICE (20 milliards par an maintenant transformé en baisse de cotisations), flat tax, transformation de l’ISF en IFI et une évasion fiscale non combattue estimée entre 80 à 100 milliards par an. A quand la priorité aux services publics et à l’éducation plutôt qu’à la finance et à son monde ? C’est dans un contexte de services publics à l’agonie (Education, hôpitaux, pompiers, etc…) que la bourse de Paris a enregistré pour 2019 un record depuis 1999 et que le CAC 40 fait le plus de profits avec 60 milliards d’euros. Il faut des choix ambitieux pour l’avenir de notre jeunesse.

Dans notre établissement, la DHG pour la rentrée 2020 compte :

* X heures postes et Y HSA pour Z élèves (calculer le H/E et son évolution / 2019)
* Elle est identique / en dégradation / à celle de 2019
* Nb de compléments de services
* Nombre d’élèves par classe

En conséquence, nous considérons comme prioritaire, pour assurer la réussite de tous, le passage à 24 par classe maximum en collège et LP, à 25 en seconde et 30 maximum en 1ere et Terminale pour le Lycée (hors éducation prioritaire).

C’est pourquoi nous ne validerons qu’une DHG permettant d’aller vers la réussite de tous et nous opposerons (en fonction du contexte) :

* A des effectifs par classe ou groupes trop chargés
* A la multiplication des postes à compléments de service
* A la hausse de la précarité
* A l’imposition d’heures supplémentaires
* A l’imposition d’heures supplémentaires qui masquent les recrutements nécessaires.
* A la baisse des dispositifs de soutien et d’approfondissements.
* La baisse du nombre de recrutements qui entraine aussi la baisse du nombre de titulaires remplaçants indispensables à la continuité du service public d’éducation.

Nous proposerons une DHG basée sur les besoins des élèves pour réussir. Nous demandons un collectif budgétaire pour permettre de concrétiser des moyens pour une école de la réussite pour tous les établissements et concrétiser la « priorité à l’éducation » affichée dans le code de l’éducation. Aujourd’hui, notre ministère nous « contraint » via la DHG à organiser la pénurie éducative et la casse du service public : nous le contestons vivement.

Nous appelons tous les membres du Conseil D’administration à aller vers une DHG de la réussite de tous et à refuser l’affaiblissement du service public d’éducation.